

Age limite ?

Écrit par Michel L.

Lundi, 07 Juin 2010 13:07 - Mis à jour Lundi, 07 Juin 2010 13:13

Age limite pour la pratique de l'apnée chez les jeunes ?
Profondeur à ne pas dépasser en fonction de l'âge ?

La Commission Médicale et de Prévention Nationale a apporté les précisions suivantes, suite à ce



1. sur le plan physiologique, il n'existe pas d'arguments selon les données actuelles limitant l'âge de la p

2. L'attitude actuelle définissant la profondeur maximum selon la formule arbitraire : $\text{age}/2$ semble démo

La pratique des activités subaquatiques en apnée ne peut se faire qu'avec un certificat médical de non

Ce texte de la Commission Médicale et de Prévention Nationale a été adopté à l'unanimité puis validé l

Merci de diffuser cette information au sein de vos comités et clubs.
La Commission Nationale Apnée